**Zeitschrift:** Mitteilungen / Schweizerische Aktuarvereinigung = Bulletin / Association

Suisse des Actuaires = Bulletin / Swiss Association of Actuaries

**Herausgeber:** Schweizerische Aktuarvereinigung

**Band:** - (2010)

**Heft:** 1-2

Vereinsnachrichten: Rapport du groupe de travail "Assurance du personnel" : 101e

assemblée générale

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 22.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# Rapport du groupe de travail «Assurance du personnel» – 101<sup>e</sup> assemblée générale

L'année 2010 marque les 25 ans de la LPP, et plutôt que de faire un historique de ce quart de siècle ou de se lancer dans la spéculation «prospective», j'ai retenu des questions d'actualité tout d'abord avec un sujet académique relatif à la question du choix entre le capital et les rentes à la retraite. Le professeur Monika Bütler a pris ce premier sujet.

Ensuite, du fait de la dernière votation du 7 mars 2010 et du rejet d'une nouvelle réduction du taux de conversion, une vision «journalistique» m'a paru adéquate. M. Beat Kappeler, aussi connu des deux côtés de la Sarine, a accepté de traiter ce sujet sous le titre «l'avenir de la LPP entre démographie et démagogie».

Enfin, qui dit prévoyance dit aussi fournisseurs de service pour la réalisation de celle-ci. Aussi le dernier rapport de la FINMA relatif aux entreprises d'assurance-vie qui venait d'être rendu public avec une présentation de son auteur, soit M. Peter Heinz Bader, me semblait approprié.

## A. Auszahlungsoptionen in der beruflichen Vorsorge: ein Blick zurück»

Monika Bütler donne un exposé complet en partant de trois exemples:

- marié versus célibataire: la valeur actuelle d'une rente pour un marié est 25% plus élevé que pour un célibataire, aussi les mariés devraient choisir la rente. En réalité pas d'impact selon les données;
- une rente viagère est une assurance-vie inversée: on constate que dans les cas,
  l'espérance moyenne de vie est plus élevée.
- le choix de l'option selon les entreprises: le tableau suivant donne les résultats empiriques:

Beispiel 3: Grosse Unterschiede in Verrentung zwischen Firmen (Obl.)

|                                | Annuity | Partial L.S. | Full  |
|--------------------------------|---------|--------------|-------|
| A (clothing)                   | 69.64   | 13.09        | 17.27 |
| B (public infrastructure) (DB) | 84.68   | 14.57        | 0.75  |
| C (industry)                   | 50.79   | 25.13        | 24.07 |
| D (food)                       | 25.81   |              | 74.19 |
| E (industry) (DB)              | 90.00   | 10           | -     |
| F (industry)                   | 10.26   | 89.74        | _     |
| G (industry)                   | 93.33   | 6.67         | -     |
| H (industry)                   | 55.62   | 19.75        | 24.64 |
| I (city)                       | 71.43   | _            | 28.57 |

Ces chiffres ont donné lieu à des interrogations quant à la nature des entreprises sous revue.

Une comparaison internationale est fournie:

Weshalb wählen immer mehr Rentner das Kapital statt die Rente?

- Tatsache: Auszahlungsrate in der zweiten Säule ist sehr hoch:
  - Australien, Chile, etc.: gegen 100%
  - CH: schwierige Datenlage, Versicherungen 60%, sonst 30–40%
- Theorie: Die meisten Individuen sollten die Rente wählen; versichert gegen Langlebigkeit und Kapitalmarktrisiken → Annuity Puzzle
- Erklärungsansätze:
  - Preis/Umwandlungssatz
  - Vererbungsmotiv
  - Psychologische Gründe (Abgabe Kontrolle, Misstrauen)
  - Herdentrieb und Status-quo-Verzerrung
  - Versteckte Alternativ-Versicherung

Monika Bütler fait référence à une étude empirique de 2009 et relève la difficulté à obtenir suffisamment de données de la part des institutions.

Elle relève que la décision du choix entre capital et rente dépend des facteurs rationnel et psychologique.

Enfin, elle décrit un modèle mathématique pour l'interaction entre les prestations complémentaires et le degré de «choix de rente» pour des revenus modestes.

## B. «Après le 7 mars 2010, l'avenir de la LPP entre démographie et démagogie»

Après avoir relevé que le matériel de vote n'a pas mentionné que ceci ne touchait pas les 2 millions de rentiers, Beat Kappeler relève certaines questions de fond telles que:

- Muss die Politik wirklich alle S\u00e4tze vorgeben Umwandlungssatz, Minimalverzinsung?
- Bietet die nun bald voll ausgebaute 2. Säule nicht eher eine Überversicherung?
- Sollte man nicht aufhören, immer neue Lasten auch der 2. Säule aufzubürden? (Partnerschaften aller Art, IV-Definitionen übernommen etc.)

Après avoir relevé la «démission» des politiques, Beat Kappeler donne quelques recettes pour faire passer de telle modification:

## Eine Offensive muss bestehen in:

- ✓ Reduktion der Komplexität der Säule durch weniger Regeln und mehr Wahlmöglichkeiten
- ✓ Ausbildung und Behaftung der Stiftungsräte als Bindeglieder zur Versichertenbasis
- ✓ Verzicht und Bekämpfung des Einschlusses immer neuer kleinlicher Interessen und Sicherheiten der Branche ins Gesetz
- ✓ Klare Botschaft an die Versicherten über die Natur der AHV (Staatsgarantie, feste Frankenbeträge für die Rente) und der Kapitalversicherung (unsicher, nach vorne offen)
- ✓ Laufende Informationen in «guten Zeiten», nicht nur wenn die Börsen fallen, die Unterdeckung droht oder Abstimmungen bevorstehen.

L'exposé de Beat Kappeler a le mérite d'introduire la dimension «politique» dans un sujet «technique».

## C. «Résultats préliminaires du 5e rapport de la FINMA»

En fait, le rapport a été publié quelques jours avant cette présentation de Peter Heinz Bader.

Après un rappel de la fonction et signification des assureurs-vie dans la prévoyance:

- ¼ du patrimoine
- assurance des risques décès et invalidité pour ½ des assurés actifs
- servent ¼ des rentes

Peter Heinz Bader décrit les prescriptions en matière de transparence, la structure de la comptabilité et la définition de quelques notions dans la CPP, soit le produit global, la charge globale et le résultat net.

L'exercice 2009 est qualifié de «normal» avec un résultat d'exploitation de l'exercice de +629 588 000 à comparer avec les -905 869 000 à la fin de l'année 2008.

Les primes émises se montent à 19748 mio dont 2811 mio pour le risque et un total de provisions techniques de 124191 mio.

La structure des placements est la suivante:

|   | titres à revenu fixe                     | 63% |
|---|--|-----|
| _ | immeubles                                | 13% |
|   | actions, parts à des fonds de placements | 3%  |
| _ | Private Equity et Hedge Funds            | 3%  |
|   | autres placements de capitaux            | 18% |

La performance des placements est de + 6,9% en 2009 comparée à -1,31% en 2008.

On constate une détérioration de taux de sinistralité de 43,4% à 51,4%. La charge du processus de frais par tête stagne à CHF 428.—. Les frais de gestion se situent à 0,22% de la fortune moyenne investie.

Pour les perspectives 2010, une certaine inquiétude du fait de la crise de l'euro et la part importante des investissements euro dans les bilans des assureurs-vie. La baisse des taux d'intérêt est aussi préoccupante.

Enfin, on relève des améliorations possibles dans la concordance des plans comptables. Dans l'ensemble, les présentations ont été très instructives et la participation des personnes présentes très active.

Denis Mazouer